

Manuel de référence de l'outil d'aide à la valorisation de la grille des cotisations de l'offre des SPSTI :

Cet outil est un outil **d'aide à la valorisation de la grille des cotisations, au calcul du prix moyen (offre socle et tunnel de cotisations) et à la valorisation du coût moyen de l'ensemble socle appelé offre socle.**

La finalité est d'avoir un tableau de bord synthétique et harmonisé permettant de définir des options de facturation.

L'outil permet de modifier les saisies des prix et des quantités facturés et de simuler une grille de cotisation qui nous permette de répondre au cahier des charges (tunnel de cotisation) et à nos charges globales (exploitations, financières, exceptionnelles).

Le tableau de synthèse ci-dessous est un tableau de bord qui se remplit tout seul **sans aucune saisie (excepté le nom du service)**. Seuls les tableaux des onglets 3 et 4 sont à saisir.

Le tableau de synthèse (onglet 2) traduit le chiffre d'affaires global du SPSTI en différenciant

- l'offre socle
- l'offre spécifique
- l'offre complémentaire.

Et ainsi pouvoir définir

- le prix moyen de facturation de l'offre socle (vert) et son contrôle à rester dans le tunnel des cotisations pour 2025.
- le coût moyen de l'ensemble socle (rouge) et le résultat (excédent ou déficit) suivant les diverses informations saisies.
- le résultat (excédent ou déficit)



Nom du SPSTI :

SPSTI FRANCE PREVENTION

[Retour à la nomenclature](#)

DETERMINATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL et PAR OFFRE DE SERVICE (1)

DETERMINATION DU PRIX MOYEN PER CAPITA DE L'OFFRE SOCLE (2)

DETERMINATION DU COÛT MOYEN DE L'ENSEMBLE SOCLE (3)

Libellé	budget		
	30/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES (1)	8 297 296 €	7 868 246 €	7 368 043 €
Cotisation de base	6 039 000 €	5 820 000 €	5 316 280 €
Cotisation SIR	0 €	0 €	0 €
Cotisation spécifique nucléaire	0 €	0 €	0 €
Cotisation nouveau salarié	1 785 000 €	1 600 000 €	1 462 500 €
Cotisation Intérimaire et Intermittent	247 500 €	242 500 €	218 500 €
Total Cotisations Per Capita OFFRE SOCLE	8 071 500 €	7 662 500 €	6 997 280 €
Cotisation Travailleurs Indépendants	9 900 €	4 850 €	917 €
Total Cotisations OFFRE SPECIFIQUE	9 900 €	4 850 €	917 €
Facturation Offres Complémentaires	75 000 €	75 000 €	73 000 €
Total Cotisations OFFRE COMPLEMENTAIRE	75 000 €	75 000 €	73 000 €
Convention Secteur Public	49 500 €	48 500 €	230 000 €
Autres Conventions	0 €	0 €	0 €
Droits d'Adhésion	24 000 €	24 500 €	24 000 €
Absence non excusée	62 500 €	48 000 €	37 950 €
Autres Produits Facturés	4 896 €	4 896 €	4 896 €
Autres Produits d'Exploitation	140 896 €	125 896 €	296 846 €

Libellé	30/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
Quantités facturées OFFRE SOCLE	84 500	82 500	79 800
Prix Moyen OFFRE SOCLE (2)	95,52 €	92,88 €	87,69 €

TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	8 272 327 €	8 089 850 €	7 577 868 €
Charges Hors Offre Socle	-96 503 €	-92 973 €	-90 001 €
TOTAL DES CHARGES OFFRE SOCLE	8 175 824 €	7 996 878 €	7 487 867 €
COÛT MOYEN ENSEMBLE SOCLE (3)	96,76 €	96,93 €	93,83 €

EXCEDENT OU PERTE	97 349 €	-79 153 €	-25 564 €
--------------------------	-----------------	------------------	------------------

Les étapes de la construction du tableau de synthèse :

1 – LA SAISIE DES QUANTITES ET DES PRIX (onglet 3) :

Dans un premier temps, on s'intéresse à la partie **PRODUITS** de notre compte de résultat pour simuler un Chiffre d'Affaires (Prix X Quantités).

SAISIR les quantités et les prix selon la nomenclature proposée (annexe onglet 5 – grille proposée PRESANSE - Commission de financement).

Les saisies sont toujours et uniquement dans les cellules grisées.

Les saisies peuvent être simulées afin de modifier la synthèse et ainsi avoir plusieurs scénarios (prix et quantités)



Toujours par type d'offre :

- Les quantités facturées
- La grille de cotisations

Toujours sur 3 exercices :

- Le réel pour N-1
- L'estimée pour N
- Le prévisionnel pour N+1 (Budget)

SPSTI FRANCE PREVENTION			
			Retour à la nomenclature
GRILLE DE SAISIE QUANTITES ET PRIX :			
QUANTITES FACTUREES	2025 budget	2024 Estimée	2023 Réel
Libellé	Quantités Facturées	Quantités Facturées	Quantités Facturées
Cotisation de base	61000	60 000	58 000
Cotisation SIR	0	0	0
Cotisation spécifique nucléaire	0	0	0
Cotisation nouveau salarié	21000	20 000	19 500
Cotisation Intérimaire et Intermittent	2 500	2 500	2 300
Total OFFRE SOCLE	84 500	82 500	79 800
Cotisation Travailleur Indépendant	100	50	10
Total OFFRE SPECIFIQUE	100	50	10
Autres offres Complémentaires	7 500	7 500	7 300
Total OFFRE COMPLEMENTAIRE	7 500	7 500	7 300
Convention Secteur Public	500	500	2 500
Autres Conventions	0	0	0
Droits d'Adhésion	480	500	500
Absence non excusée	2 500	2 000	1 650
Autres Produits Facturés	12	12	12
Autres Produits d'Exploitation	3 492	3 012	4 662
GRILLE DE COTISATION	2025 budget	2024 Estimée	2023 Réel
Libellé	Prix Facturées	Prix Facturées	Prix Facturées
Cotisation de base	99	97	92
Cotisation SIR	0	0	0
Cotisation spécifique nucléaire	0	0	0
Cotisation nouveau salarié	85	80	75
Cotisation Intérimaire	99	97	95
Total OFFRE SOCLE			
Cotisation Travailleur Indépendant	99	97	92
Total OFFRE SPECIFIQUE			
Autres Offres Complémentaires	10	10	10
Total OFFRE COMPLEMENTAIRE			
Convention Secteur Public	99	97	92
Autres Conventions	100	100	100
Droits d'Adhésion	50	49	48
Absence non excusée	25	24	23
Autres Produits Facturés	408	408	408
Autres Produits d'Exploitation			

2 – LA SAISIE DES CHARGES D'EXPLOITATION, FINANCIERES ET EXCEPTIONNELLES, sur le modèle de la liasse fiscale (onglet 4).

Pourquoi la liasse fiscale ?

Parce que c'est le seul élément identique modélisé pour que l'ensemble des SPSTI (le détail des comptes annuels n'est jamais identique, les comptes comptables utilisées peuvent être différents d'un SPSTI à un autre).

Deux tableaux sur cet onglet :

Le travail à faire au préalable est d'avoir estimé les charges par destination (libellé et classement pour N (estimé) et N+1 (budgété)).

Le premier tableau est la liasse fiscale partie Compte de Résultat sur 3 ans.

Les saisies sont toujours et uniquement dans les cellules grisées.



GRILLE DE SAISIE LIASSE FISCALE :

LIASSE FISCALE		31/12/2025	30/12/2024	31/12/2023
Compte de Résultat		Budget	Estimée	Réel
Ventes de marchandises	FC	0	0	0
Production/Vendue de biens	FF	0	0	0
Production/Vendue de services	FI	8 297 296	7 868 246	7 367 802
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	FL	8 297 296 	7 868 246 	7 367 802
Production Stockée	FL	0	0	0
Production immobilisée	FM	0	0	0
Subventions d'exploitation	FO	250	1000	13 654
Reprises sur DAP, Transferts de charges	FP	0	59 116	75 928
Autres Produits	FQ	0	4 000	10 929
Total des Produits d'exploitation	FR	8 297 546 	7 932 362 	7 468 313
Achats de marchandises	FS	0	0	0
Variation de Stock de marchandises	FT	0	0	1 310
Achats de Mat 1er et Approv	FU	0	0	5 386
Variation de Stock de Mat 1er et Approv	FV	0	0	0
Autres Achats et charges externes	FW	1 442 546	1 513 687	1 455 873
Impot et Taxes	FX	182 632	176 356	207 511
Salaires et Traitements	FY	4 439 413	4 267 108	3 922 320
Charges Sociales	FZ	1 997 736	1 920 199	1 753 416
Dotations aux Amortissements	GA	150 000	150 000	156 004
Dotations aux Provisions	GB	0	0	0
Dotations aux Prov sur Actifs Circulant	GC	0	0	0
Provisions pour Risques et Charges	GD	0	0	0
Autres Charges	GE	60 000	62 500	76 048
Total des Charges d'exploitation	GF	8 272 327 	8 089 850 	7 577 868
RESULTAT D'EXPLOITATION	GG	25 219 	-157 488 	-109 555
Total des Produits Financiers	GP	76 230	81 735	85 330
Total des Charges Financières	GU	4 100	1 400	1 339
RESULTAT FINANCIERS	GG	72 130 	80 335 	83 991
RESULTAT COURANT	GG	97 349 	-77 153 	-25 564
Total des Produits Exceptionnels	HD	0	0	0
Total des Charges Exceptionnelles	HH	0	2 000	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	GG	0 	-2 000 	0
Participation des salariés	HJ	0	0	0
Impot sur les bénéfices	HK	0	0	0
TOTAL DES PRODUITS	HL	8 373 776 	8 014 097 	7 553 643
TOTAL DES CHARGES	HM	8 276 427 	8 093 250 	7 579 207
BENEFICE OU PERTE	HN	97 349 	-79 153 	-25 564

Le deuxième tableau est la saisie **si** connue des charges d'exploitation hors offre socle. (Cela va nous permettre de pouvoir valoriser le coût de revient par tête de l'ensemble socle et de le comparé au chiffre national de 115.50 €)

GRILLE DE SAISIE CHARGES D'EXPLOITATION HORS OFFRE SOCLE :

	31/12/2025	30/12/2024	31/12/2023
	Prévue	Estimée	Réel
Charges d'exploitation Hors OFFRE SOC	96 503 	92 973 	90 001
Achats de Marchandises et Matières 1er	5 000	4 500	4 000
Autres Achats et charges externes	44 000	42 000	40 000
Impot et Taxes	0	0	0
Salaires et Traitements	32 761	32 050	31 725
Charges Sociales	14 742	14 423	14 276
Dotations aux Amortissements	0	0	0

3 – Annexe (onglet 5) :

Vous trouvez en annexe (onglet 5) la proposition d'une **grille partagée de l'offre socle** élaborée par la commission de financement.

Travaux de la commission Cotisations et financement – septembre 2024 Proposition d'une grille partagée de l'offre socle

Dénomination	Définition	Préconisations de la commission / Points d'attention
Droits d'adhésion	Facturation de droits d'entrée, liée au caractère associatif des SPSTI, droits dus la 1 ^{ère} année seulement (en fonction du RI du SPSTI)	Optionnel – Poids dans les produits d'exploitation : ≈ 0,5% en 2023 86% des Services facturent des droits d'entrée (31% uniquement par adhérent, 42% uniquement par salarié, 13% par adhérent et par salarié) Une évolution vers des droits d'entrée par adhérent paraît souhaitable du fait de la généralisation des portails adhérents qui permet la déclaration des salariés par l'employeur, allégeant la charge administrative des Services. A terme, la suppression des droits d'entrée peut être envisagée compte tenu du faible impact économique de ces revenus.
Cotisation de base	Tarif per capita, par salarié présent à date de l'appel de cotisation	Obligatoire – Poids dans les produits d'exploitation : 88,5% en 2023 L'offre socle étant à délivrer à toutes les entreprises quelle que soit leur taille, la distinction d'une cotisation par taille d'entreprise n'est pas conseillée. De plus, le principe d'équité de traitement des adhérents mentionné dans la SPEC 2217, peut être interprété dans le sens d'une cotisation indépendante de la taille de l'entreprise. La facturation d'un centre mobile doit faire partie de l'offre complémentaire.
Cotisation SIR	Tarif per capita spécifique aux SIR, par salarié présent à date de l'appel de cotisation	Optionnel - 21% des SPSTI proposaient un forfait SIR en 2023 Les évolutions réglementaires à venir peuvent avoir un impact important sur le chiffre d'affaires en cas de facturation des SIR (réduction drastiquement du nombre de SIR si les habilitations électriques et les Caces en sont exclus) La facturation des SIR peut cependant être justifiée par des spécificités territoriales (taux de SIR important), le coût plus important du suivi individuel des SIR, un risque sur la gouvernance (difficultés dans les désignations)
Cotisation spécifique nucléaire	Tarif per capita spécifique aux salariés DATR, par salarié présent à date de l'appel de cotisation	Optionnel Cette cotisation spécifique doit inclure les examens complémentaires
Cotisation nouveau salarié	Tarif per capita pour les nouveaux salariés en cours d'année, quel que soit le type de contrat (y compris saisonniers, apprentis...)	Obligatoire – Poids dans les produits d'exploitation : plus de 11% en 2023 L'élément déclenchant la facturation doit être précisé et doit permettre le respect des délais réglementaires relatifs aux visites d'embauches. Ce fait générateur peut être la déclaration du salarié assortie d'un délai de franchise, ou la réalisation effective de la visite. Le montant peut être proratisé sur l'année, selon la date d'entrée du salarié.
Cotisation intérimaire	Tarif per capita pour les nouveaux intérimaires en cours d'année	Optionnel La facturation intervient dès qu'un service de l'offre socle est mis en œuvre. Le tarif peut varier selon le type d'intérimaire (SI, SIR par exemple).
Absence « non excusée »	Absence non excusée dans un délai précisé dans le RI, ne permettant pas de remplacer la personne	Optionnel – Poids dans les produits d'exploitation : ≈ 1% en 2023 Facturation de la visite non-réalisée et proposition d'un acte futur permettant le respect de la périodicité des visites

4 – Nomenclature :

L'onglet 1 sert de référence aux travaux à accomplir afin de ne rien oublier, il permet de naviguer dans le fichier et les onglets.

AIDE A VALORISATION DE LA GRILLE DES COTISATIONS et	
AIDE A LA DEFINITION DU COUT MOYEN DE L'ENSEMBLE OFFRE SOCLE DE SERVICES	
CIBLES :	Définir la grille des cotisations en rapport avec les OFFRES DE SERVICES (Offre Socle-Offre Spécifique-Offre complémentaire) Définir le coût moyen de l'ensemble socle de services
OBJECTIFS :	Saisie des Prix en référence à la nomenclature proposée par la Commission de Financement Saisie des Quantités Facturées (Réel N-1, Estimation N et Prévision N+1) Périodes : N-1 (2023), N (2024), N+1 (2025)
MOYENS :	CLIQUEZ sur les 4 "Remplir" pour vous rendre sur les onglets. cellule grise= saisie obligatoire (même si Zéro)
	A - Remplir le Tableau 1 des Quantités Facturées sur : N-1 : Le réel N-1 N : L'estimée N N+1 : Le budget prévisionnel N+1
	B - Remplir le Tableau 2 des Prix validés par l'AG selon la grille proposée : N-1 : La grille tarifaire N-1 N : La grille tarifaire N N+1 : Grille Tarifaire présentée au CA et en attente de validation par l'AG si augmentation
	C - Remplir la LIASSE FISCALE (Compte de Résultat) : N-1 : LF N-1 N : L'estimée N N+1 : Le budget prévisionnel N+1
	D - Remplir le tableau des charges hors Offre socle : N-1 : Le réel N-1 N : L'estimée N N+1 : Le budget prévisionnel N+1

les

Presanse décembre 2024.
Fin.